

Dimanche 17
Vide ta chambre à la salle polyvalente
Par l'Amicale Laïque

Dimanche 24
Loto de l'école Notre dame à la salle polyvalente

Samedi 30
Sainte Barbe, dîner spectacle à la salle polyvalente

Fête de la Paroisse

Dimanche 8 septembre 2013
Randonnée de 6km (parcours facile) à travers la
campagne de nos trois relais.
« Marche avec nous Marie sur nos chemins de traverse »

Départ 10H
La Gaubretière – Parc de Landebaudière
Les Landes Génusson – Parking de la Grotte, La
Godelinière
Tiffauges – Place de l'église

Groupement transport scolaire des Bords de Sèvre

Le groupement transport scolaire des Bords de Sèvre
s'est doté d'un site internet pour faciliter la
communication avec les familles :

http://www.famillesrurales.org/gpt_bords_de_sevre



Raid des Chaussées

La 20^{ème} édition du Raid des Chaussées aura lieu le
week-end du 28 et 29 septembre 2013 et passera donc à
Tiffauges. Cette année est une année importante et unique
dans l'histoire du raid des chaussées car il fêtera ses 20
ans. Nous comptons donc sur votre présence afin de
rendre cette journée aussi mémorable que possible !

Ville de Tiffauges

Projet de jardin collectif

Une demande de création de jardin collectif
a été effectuée par des Teiphaliens. Les
personnes possédant un terrain pouvant
convenir à ce projet et qui seraient d'accord
pour le mettre à disposition, sont invitées à se
faire connaître en mairie.

Enfance et Famille

Pour la 20^{ème} édition d'enfance et famille du
canton de Mortagne-sur-Sèvre, vous avez peut-
être participé ou pas au Rallye dans les rues de
Tiffauges suivi par 94 enfants et 79 adultes le
11 novembre 2012.

Face à ce succès, nous avons préparé
l'édition 2013 qui aura lieu entre le 6 et le 20
octobre 2013.

L'Amicale Laïque de Tiffauges est le
porteur juridique de l'édition 2013. Par
conséquent, la **journée de clôture** aura lieu à
Tiffauges, le **20 octobre** à la salle polyvalente.

La **matinée éveil** aura lieu le **vendredi 11
octobre** de 9h30 à 11h dans le centre de la
périscolaire le Château des loisirs (les parents
et les assistantes maternelle sont invités).

Un **Parcours « Ré créé à Tiff »** vous sera
proposé le **dimanche 13 octobre**. Il s'agit
d'une sortie Nature en famille à la recherche de
trésors (création d'un Land art).

Départ de la MARPA Le logis du bois entre
14h et 15h. C'est pour toute la famille de 0 à
103 ans.

Plusieurs parcours de différentes longueurs
avec des énigmes.

Petits parcours pour les plus jeunes et
différentes animations dans le parc de la
MARPA.

Partage d'un goûter confectionné par les
enfants du Château des loisirs.

Nous vous espérons très nombreux,

L'équipe animation enfance et famille 2013
composée de membres de l'Amicale, de
l'APEL et d'assistantes maternelles



Bulletin Municipal
de Tiffauges

Le Teiphalien

Septembre 2013



Éditorial

Des nouveautés dans la restauration des élèves des écoles primaires et maternelles

Vous pourrez lire dans le compte-rendu de conseil ci-dessous que nous
avons créé une « régie municipale de recettes pour la vente de tickets de
restauration scolaire ». Cela mérite bien une explication accompagnée d'un
bref historique.

Les anciens se rappellent bien le temps où chacun apportait son
« panier » et dévorait ses tartines sous le préau ou dans la salle de classe
près du poêle quand il faisait très froid.

Quand le collège privé a ouvert, en 1962, il a fallu ouvrir une cantine
pour les élèves venus des communes environnantes, d'abord dans le sous-
sol de l'école primaire, puis sous les classes de 6èmes. A cette époque, le
collège a répondu à une demande des familles et a accueilli les enfants du
primaire-maternelle privé.

Plus tard, en 1988, la cantine est déplacée de l'autre côté de la salle de
cinéma dans une construction nouvelle mieux adaptée. Encore un peu plus
tard, quelques familles de l'école Jacques-Yves Cousteau demandent
l'accès à la cantine privée. Considérant que la commune n'a pas de
restauration municipale pour ses enfants, le directeur accède à cette
demande.

Pendant tout ce temps-là, la facturation était assurée par les services du
collège, en collaboration avec les enseignants qui prenaient les inscriptions,
effectuaient les pointages des absences et transmettaient les paiements aux
cantinières. Depuis quelques années, le collège a souhaité se libérer de cette
charge et l'a transmise aux associations de parents de chaque école. Des
bénévoles ont donc pris la relève, jusqu'à ce que, l'an dernier, les parents
de l'école Cousteau, trouvant la charge trop lourde, demandent à la
commune d'assurer ce service. Nous avons donc répondu favorablement et
étendu ce service aux enfants de l'école Notre-Dame.

Rappelons aussi que la surveillance du repas était assurée par les
enseignants et que le personnel de la cantine faisait manger les plus petits.
Là aussi la situation a évolué : les enseignants ne prennent plus en charge
les enfants depuis la sortie du midi jusqu'à la reprise des cours. Nous avons
donc engagé quatre salariées, deux dans chaque école. D'autre part, les
rationnaires étant plus nombreux, il a fallu seconder le personnel dans l'aide
aux petits : l'école Notre-Dame a alors trouvé quelques « mamies
bénévoles ». Pour la rentrée 2013, le nombre de bénévoles a été doublé :
elles (et ils, puisqu'il y a 2 « papys ») sont 15 à se relayer près des enfants.
Cette tâche n'est pas toujours facile, nous tenons à les remercier pour leur
disponibilité et leur gentillesse.

**CONSEIL MUNICIPAL N°135
du 27 août 2013**

Étaient présents : M. GIRAUD, Maire, MM CHATRY, BROSSET, LANDRAU, adjoints.

Mmes BARREAU, BAUDRY, GAUTRON, GARREAU MM. HOUSSAYE, OGER, POILANE

Personnes excusées : Mmes BRIN, MADIOT, M. CHIRON

Procurations : Mme BRIN à M. CHATRY, M. CHIRON à Mme BAUDRY

Secrétaire de séance : M. POILANE

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 27 août 2013 à 20h30, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAUD, Maire.

Après en avoir délibéré, il décide d'adopter le compte-rendu de la réunion du 27 mai 2013.

1 – Information des décisions prises dans le cadre des délégations

- Création d'une régie de recettes pour la vente de tickets de restauration scolaire

2 – Tarifs du restaurant scolaire

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer les tarifs proposés par le collège Saint Nicolas pour les tickets de restauration scolaire :

- repas régulier : 3.90 €
- repas occasionnel : 4.40 €

3 – Restructuration de la boucherie – convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Le Conseil Municipal a décidé de passer un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée pour le projet de restructuration de la boucherie.

Cette convention sera passé pour un coût de 700 € pour le choix du maître d'œuvre, 6 375 € pour les études de maîtrise d'œuvre et 4 900 de pour la phase de réalisation jusqu'à la réception des travaux.

4 – Règlement de la salle polyvalente

Suite à la sonorisation de la salle polyvalente, le conseil municipal a décidé de passer le montant de la caution de 1 000 à 1 200 € pour la location de la salle polyvalente.

5 – Choix des entreprises pour le marché de réhabilitation du presbytère en mairie

Les lots suivants ont été attribués pour le marché de réhabilitation du presbytère en mairie :

Lot n°1 – Gros Oeuvre : SARL MIGOUT
310 427.29 €

Lot n°2 – Charpente : non attribué

Lot n°3 – Couverture Zinguerie Étanchéité
Couverture Tôle : SARL OGER LEFRECHE
85 137.74 €

Lot n°4 – Serrurerie : SARL TALON
21 915.50 €

Lot n°5 – Menuiseries Extérieures bois : SARL ACTIBA
24 990.42 €

Lot n°6 – Menuiseries Extérieures Aluminium :
SERRUERIE LUCONNAISE
34 923.20 €

Lot n°7 – Menuiseries Intérieures : APH
CONCEPT
81 544.29 €

Lot n°8 – Plâtrerie isolation : ACR
51 561.86 €

Lot n°9 – Plafonds suspendus : PLAFA
5 083.45 €

Lot n°10 – Revêtements durs, carrelage,
faïence : SARL JOURNAUD Jean-Marie
13 919.89 €

Lot n°11 – Sols souples : REVETEMENTS
SOLS ET MURS
5 644.64 €

Lot n°12 – Peintures, revêtements muraux :
SPIDE CHAUVEAU
27 986.40 €

Lot n°13 - Mobilier: MOREAU
AGENCEMENT
22 673.29 €

Lot n°14 - Paysage : CAJEV
108 806.82 €

Lot n°15 – Electricité : OUVRARD
77 500.80 €

Lot N°16 – Plomberie, chauffage, ventilation :
SARL PINEAU
69 736.37 €

6 – Modification simplifiée 1.6 du P.O.S. – modalités de mise à disposition du public

Le projet de modification simplifiée du P.O.S. sera à disposition du public du 9 septembre au 9 octobre 2013 aux heures d'ouverture de la mairie soit du lundi au samedi de 9h00 à 12h00, le mardi après-midi de 16h00 à 18h00 et le jeudi après-midi de 16h00 à 17h00.. Un cahier d'observations sera à disposition.

7 – Demandes de subventions de l'Amicale Laïque

- Une subvention de 229 € a été accordée à l'Amicale Laïque pour ses activités de capoeira et de Hip Hop.

- Une subvention de 100 € a été accordée à l'Amicale Laïque pour la finalisation du projet « Il était un arbre »

8 – Convention avec le SyDEV pour des travaux d'éclairage

Le conseil municipal a approuvé la proposition du SyDEV concernant des travaux de remise à niveau de l'éclairage public pour un coût de 1 145 €.

9 – Rapport annuel 2012 du SIA La Gaubretière sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Le conseil municipal a approuvé le rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif établi par le S.I.A. La Gaubretière.

10 – Rapport annuel 2012 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le conseil municipal a approuvé le rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par Vendée Eau.

11 – Modification n°14 des statuts de la communauté de communes du canton de Mortagne-sur-Sèvre

Par délibération du 17 juillet 2013, le Conseil de Communauté de Communes du Canton de Mortagne sur Sèvre a décidé de modifier ses statuts plusieurs points concernant notamment le schéma territorial de santé et le soutien aux maisons d'assistantes maternelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette modification.

12 – Élection d'un représentant de la commune au syndicat mixte E-collectivités Vendée

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur le Maire pour représenter la commune de Tiffauges au sein du syndicat mixte E-Collectivités Vendée.

13 – Projet de partenariat d'accompagnement du contrat enfance jeunesse avec la Maison Départementale des Associations de Vendée

Afin d'accompagner la commune et l'association « Le Château des Loisirs », il a été décidé de valider un partenariat avec la Maison Départementale des Associations de Vendée dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Le coût de cette convention sera de 1 300 € par année complète.

14 – Régime indemnitaire des régisseurs de recettes

Le Conseil Municipal a accepté le versement de l'indemnité de responsabilité au régisseur de recettes.

Fin de Conseil

Agenda

SEPTEMBRE 2013

Samedi 14

Randonnée de la Sèvre – salle de sports

Dimanche 26

Raid des Chaussées

OCTOBRE 2013

Samedi 19

Concours de belote de la MARPA « le Logis du Bois »

Dimanche 20

Animation Enfance et Famille à la salle polyvalente – journée de clôture

NOVEMBRE 2013

Samedi 9

Concours de belote du R.S.T. Football à la salle polyvalente